

Fresse sur Moselle 2020 - 2026

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020

Liste d'action municipale et sociale

➤ Présentation de l'équipe et des 21 candidats :

Rassemblée pour six ans autour du projet développé dans ce document, c'est une équipe de 21 personnes qui se présente à vous lors des prochaines élections municipales. En quelques mots, et pour compléter la présentation individuelle des femmes et des hommes de cette équipe d'une moyenne d'âge de 51 ans, nous voulons exprimer notre motivation et notre ambition pour notre commune. Avec 13 nouveaux candidats et 8 candidats sortants, c'est l'alliance de l'expérience et de l'innovation qui nous caractérise. Ouverte et disponible, notre équipe compte s'appliquer à améliorer les conditions de vie des Fressiotes et Fressiots pour chaque génération. Nous vous proposons des idées innovantes comme des actions pérennes, et nous nous engageons de manière solidaire devant vous afin de pouvoir nous impliquer dans la gestion de notre village à partir de mars 2020. C'est pourquoi, **dès le 15 mars** prochain, nous vous invitons à voter et à faire voter pour la "**Liste d'action municipale et sociale**" :

		Prénom	Nom	Métier
Photo	Monsieur	Dominique	PEDUZZI	Commercial B TP
Photo	Madame	Lucrèce	KUNZE	Adjoint administratif hospitalier
Photo	Monsieur	Yvan	MOUGEL	Agent Office National des Forêts
Photo	Madame	Colette	GROSJEAN	Retraitée
Photo	Monsieur	Daniel	COLLE	Retraité
Photo	Madame	Carine	THAUVIN	Maquettiste PAO
Photo	Monsieur	Frédéric	THOMAS	Ouvrier qualifié
Photo	Madame	Bernadette	HY	Sans emploi
Photo	Monsieur	Rodrigue	HUMBERTCLAUDE	Retraité
Photo	Madame	Bernadette	JACQUOT	Sans
Photo	Monsieur	Adrien	JEUDY	Apprenti
Photo	Madame	Chantal	FRESSE	Infirmière diplômée d'état en EHPAD
Photo	Monsieur	Fabien	ROUHIER	Electricien
Photo	Madame	Isabelle	PETITGENET	Déléguée médicale
Photo	Monsieur	Frédéric	VAXELAIRE	Agriculteur
Photo	Madame	Christine	SOUVAY	Vendeuse
Photo	Monsieur	Albert	LAPREVOTE	Retraité
Photo	Madame	Carmen	SIMONIN	Sans emploi
Photo	Monsieur	Ludovic	PETITJEAN	Menuisier poseur
Photo	Madame	Patricia	BLAISON	Préparatrice de commande
Photo	Monsieur	Rémy	BINAULD	Directeur centre d'accueil

➤ **Le bilan porté par les 8 candidats sortants et leurs collègues de la mandature 2014 2020 :**

En reprenant la liste des engagements pris devant les électeurs en 2014 et en faisant le bilan, nous démontrons qu'il est possible de se donner un cap et de le suivre malgré les aléas qui se sont présentés à nous. Forts de cette expérience, c'est le même principe qui nous conduit à écrire les engagements à venir. Dans cette présentation de bilan il y a aussi des actions qui n'étaient pas prévues. Nous avons pu les engager grâce à l'esprit d'adaptation et l'envie de pouvoir saisir des opportunités pour notre village.

Vivre ensemble - Solidarité - Lien social

- Création d'une aire de jeux pour les jeunes de 2 à 12 ans
- Sécurisation de l'arrivée et du départ des écoliers
- Adaptation à deux modifications des rythmes scolaires en modifiant et adaptant toute l'organisation autour de l'enfant avec la mise en place d'un Accueil Péri-Scolaire (APS) le mercredi matin
- Accompagnement des personnes isolées ou en difficulté dans les différents dispositifs d'aide par l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Aide au montage de dossiers de subvention pour la mise en place ou la mise aux normes de l'Assainissement Non Collectif (ANC) individuel pour les propriétaires concernés la possibilité de ne pas avancer la somme subventionnée
- Achat de chapiteaux, tables et bancs pour faciliter l'organisation et le bon déroulement des animations

Économie

- Viabilisation de terrains pour créer une Zone d'Activités (ZA), rue de la Gare, permettant ainsi de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises
- Aide au développement d'activités agricoles
- Réorganisation du carrefour entre l'Eglise et l'hôtel du Centre (trottoirs, stationnement et voirie) en concertation avec les propriétaires afin de sécuriser les différents usages (accessible aux personnes handicapées) et conforter l'accès au commerce
- Réhabilitation d'un local permettant l'installation d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) pour répondre à une demande des familles

Communication

- Création d'un site internet communal qui est en cours de finalisation
- Mise en place à l'accueil de la Mairie d'un cahier d'observations/suggestions sous la forme d'un arbre à idées fabriqué par les enfants du périscolaire

Bâtiments et infrastructures

- Poursuite de la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux (écoles, mairie – agence postale, église, salle de spectacle et salle des fêtes, ...) et de leur infrastructure.
- Viabilisation de nouvelles parcelles constructibles pour l'habitat individuel (Lotissement du Bosquet)
- Création de nouvelles pistes de débardage pour l'exploitation de notre forêt
- Entretien des bâtiments (réfection totale de la toiture de la maison des associations...)
- Aménagement de l'accueil de la mairie avec création d'une agence postale communale. Création d'un pôle d'accueil clair et accessible tous services en un même endroit.
- Développement des réseaux de voirie, d'eau et d'assainissement avec sécurisation

Environnement - Cadre de vie - Patrimoine

- Rénovation totale du réseau d'éclairage public pour faire des économies d'énergie et pour préserver la vie de la faune nocturne par une diminution des plages horaires
- Mise en œuvre du plan paysage : gestion des friches selon leur intérêt (agricole, forestier ou environnemental) et mise en valeur des sites naturels ayant un potentiel touristique, culturel ou patrimonial
- Entretien des espaces verts de la commune dans le respect des cycles de la nature (fauchage tardif sur les espaces verts et sur certains secteurs de voirie)
- Création du square des Petits Érudits avec l'implantation d'arbres fruitiers (cognassier, pommiers) avec cueillette autorisée pour tous
- Finalisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Renouvellement de la fresque du mur de l'école des Petits Érudits, section élémentaire avec l'aide des élèves et des enseignants
- Mise en place d'une zone sans-tabac aux abords des écoles et des aires de jeux afin de dénormaliser l'usage du tabac pour nos enfants
- Réfection totale du bloc sanitaire de l'école élémentaire pour un meilleur confort des élèves
- Intégration du Chalet des AFN dans le patrimoine communal par la remise officielle par les membres de l'amicale AFN de Fresse le 30 juin 2018
- Sécurisation de la RN 66 à la sortie de Fresse en direction de Saint Maurice, par la création de pistes de débardage et coupe d'arbres potentiellement dangereux
- Réhabilitation de la mine nommée "Galerie des Arts", classée monument historique, pour le 400^{ème} anniversaire du tir à la poudre noire.
- Travail du Comité Local du Centenaire dans le cadre des actions lancées au niveau national avec mise en lumière des événements qui ont jalonné la Guerre 14/18 pour notre village
- Modernisation du réseau informatique de l'école pour permettre à nos élèves d'avoir de bonnes conditions de réussite

Intercommunalité

- Avec la communauté de communes : la mise aux normes et l'agrandissement des déchetteries de Fresse et de Rupt, la mise en place d'un office de tourisme intercommunal et mise en place d'un ambassadeur du tri des déchets
- Animation du projet de territoire notamment sur l'ouverture des paysages
- Construction de la station d'épuration intercommunale du Thillot
- Création d'un pôle de développement économique
- Installation de la nouvelle caserne de sapeurs-pompiers du Thillot

Projets 2020-2026 :

Mieux qu'un programme, ce document est le "**Contrat Municipal**" pour les six ans à venir que nous vous invitons à partager. Il implique de notre part l'engagement, de tout candidat désirant être élu, à le mettre en application sur la période 2020 – 2026. Nombre de propositions incluses dans le "Contrat Municipal" auront une portée au-delà de 2026 pour engager notre commune dans des actions pérennes.

Le "Contrat Municipal", pour être tenu, repose sur des éléments importants auxquels adhère notre équipe. Nous sommes pluriels par nos parcours, nos métiers et l'endroit où nous vivons dans notre village. **Cette pluralité se reflète dans les valeurs que nous portons, puisque notre équipe se veut à la fois équilibrée et représentative, expérimentée et innovante, impliquée et appliquée. Nous souhaitons tous mettre notre dynamisme et notre motivation au profit d'actions solidaires.**

Notre contrat sera pragmatique. Il tiendra compte de ce que vous exprimerez tout au long du mandat à venir car chaque élu est aussi un "correspondant local", interlocuteur et interprète de ses voisins auprès du Conseil Municipal.

Nous en déclinons ci-après les axes principaux :

➤ Pour les plus jeunes et leurs parents :

- ⊖ Créer un city parc pour les adolescents.
- ⊖ Rassembler les moyens et les énergies avec d'autres écoles et l'Education Nationale dans un cadre novateur s'appuyant sur l'image culturelle (Théâtre du Peuple et patrimoine reconnu et classé sur l'ensemble de nos communes) assurant la qualité d'enseignement par un nombre de classes garanti pour la scolarisation de nos enfants et un accueil périscolaire souple et de proximité.
- ⊖ Mettre en place du mobilier adaptable pour les salles de classe qui n'en sont pas pourvues.
- ⊖ Garantir aux agents communaux de la cantine et du périscolaire de bénéficier de programmes de formations complémentaires pour s'adapter aux nouveaux usages et besoins
- ⊖ Privilégier plus encore le recours aux produits locaux et bio dans la composition des repas à la cantine
- ⊖ Mise en place d'ateliers "découverte des métiers" de notre territoire.
- ⊖ Associer les enfants à des actions de promotion pour tous les déplacements "doux" comme la marche, le vélo ou la trottinette.

➤ Environnement, espaces forestiers, naturels et agricoles :

- ⊖ Mettre en œuvre les moyens de protection contre les incendies des espaces naturels tout en renforçant la desserte forestière
- ⊖ Inciter au développement de l'agroforesterie pour conforter « l'arbre » comme allié des activités agricoles
- ⊖ Favoriser l'agriculture raisonnée ou BIO et faciliter le développement par exemple du maraîchage
- ⊖ Lutter contre l'abandon des espaces agricoles
- ⊖ Mettre en place des actions de gestion des cours d'eau pour lutter contre l'érosion ou l'ensablement
- ⊖ Sensibiliser les habitants et les entreprises au remplacement des pesticides et herbicides par des solutions naturelles
- ⊖ Maintenir la biodiversité et les zones naturelles en forêt, dans l'espace agricole et en milieu urbain en accompagnant les particuliers dans cette démarche (nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes,...)
- ⊖ Favoriser la production des énergies renouvelables
- ⊖ Favoriser l'installation des bornes de rechargement pour véhicules et pour vélos électriques.

➤ **Monde associatif :**

- Etre bienveillant et soutenir les associations loi 1901 qui animent notre village grâce aux aides qui peuvent leur être apportées, notamment matérielles, qui facilitent l'organisation de leurs activités.
- Encourager les initiatives d'habitants désireux de se rassembler, sous statut associatif, pour mener des actions autour de l'école (association de parents d'élèves), de la solidarité (contrat groupe de mutuelle santé) ou dans d'autres domaines.
- Faciliter le développement d'activités ludiques autour des terrains de sport, comme autour de la maison du patrimoine occupée par La Voye

➤ **Espaces urbains :**

- Maintenir les paysages ouverts dans les zones d'habitations pour l'ensoleillement et la sécurité
- Mettre en place un programme de gestion des surfaces imperméabilisées publiques ou privées permettant une meilleure régulation des eaux de pluie
- Augmenter la sécurité de tous en limitant les vitesses excessives de certains usagers dans les rues.
- Permettre le développement de logements adaptés aux besoins de nos aînés au centre du village, facilitant ainsi l'accessibilité aux commerces de proximité
- Renforcer la signalétique du centre du village pour une meilleure orientation des visiteurs vers les différents secteurs de la commune
- Créer un bâtiment pour le pôle "services techniques"
- Optimiser l'intérêt écologique et économique de la chaufferie bois communale et le réseau de chaleur par la diversification (cogénération permettant la production d'électricité)
- Mettre en œuvre un programme pluriannuel d'isolation thermique des bâtiments communaux.
- Mettre en place des pare-soleil sur une partie des bâtiments communaux pour un confort en été sans climatisation
- Mise en place d'aire de co-voiturage
- Renforcer une offre touristique locale de qualité en travaillant à l'obtention d'un label ou une certification
- Mettre plus en valeur l'arboretum de Chaillon et le parcours de santé

● **Culture, animations, communication "être en relation" et bien vivre ensemble :**

- Rénovation de la maison du patrimoine, en lien avec l'association la Voye, par un chantier pluriannuel en partenariat avec les organismes de formation professionnelle.
- Proposer de nouvelles actions ou animations (jeux vidéos type tournois e-sport)
- Lancer et faire vivre au quotidien le site internet communal ouvert aux liens entre les habitants, les associations et interconnecté à des réseaux sociaux.
- Initier un programme de restauration historique du local des pompes (garage sous l'église).
- Organiser avec le Comité d'Histoire Locale un travail de mémoire avec les jeunes notamment à l'occasion des 100 ans du monument aux morts.
- Implanter des tables et des bancs à certains endroits de la commune et créer des aires de pique-nique.
- Installer une bibliothèque de rue (boîte à livres en libre-service)
- Encourager des animations et projets culturels notamment à la salle de spectacles pour un accès ouvert à tous aux cultures diverses.

➤ **Economie et développement :**

- Accompagner, avec la communauté de communes, les entreprises qui ont besoin de diversification et le développement de l'emploi pour avoir une population stabilisée dans les années à venir.
- Faciliter le développement des activités industrielles sur le site de la Favée (rue de la Gare), touristiques et agricoles sur toute la commune.

- ⊖—Continuer chaque année l'investissement pour maintenir et améliorer la qualité des 45 kilomètres de chemins communaux.
- ⊖—Promouvoir les filières courtes

➤ **Services à la population :**

- ⊖—Avoir des services publics qui puissent vous garantir la qualité d'accueil en mairie comme à l'agence postale communale avec des jours et heures d'ouverture amples et réguliers tout au long de l'année.
- ⊖—Prendre en compte l'idée de santé environnementale lors des travaux d'entretien et de la réalisation des programmes d'investissements
- ⊖—Permettre l'accès aux outils informatiques par le biais d'un espace réservé à la mairie avec la possibilité d'une assistance humaine
- ⊖—Développer et encourager la formation aux premiers secours de la population.
- ⊖—Veiller à la qualité du maintien des personnes à domicile
- ⊖—Mettre en œuvre des actions de décroisement entre générations pour lutter contre l'isolement de nos aînés
- ⊖—Faciliter l'implantation de nouveaux services médicaux et de télémédecine.
- ⊖—Mettre en œuvre le dispositif "Voisins vigilants"

➤ **Intercommunalité :**

- ⊖—Communauté de communes des Ballons des Hautes Vosges (CC-BHV) :
 - Gestion des déchets putrescibles avec des acteurs locaux ou par la mise en œuvre d'opérations comme le don de poules pour les particuliers.
 - Accompagner chaque foyer à l'amélioration du tri grâce à l' « ambassadeur du tri ».
 - Faciliter la mise en place de composteurs collectifs et individuels.
 - Mettre en place un centre de dépôt des objets pour récupération gratuite (recyclerie)
 - Initier un plan pluriannuel pour mettre aux normes et améliorer le fonctionnement des Points d'Apport Volontaire
 - GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et protection contre les Inondations) : initier des travaux de protection afin de limiter les effets des intempéries
 - Organiser le programme de fonctionnement de la piscine communautaire rénovée

Le Contrat Municipal que nous venons de développer n'est pas exhaustif. Nous nous engageons à le faire vivre pour répondre aux besoins qui s'ouvriront à nous durant la mandature.

C'est pourquoi pour la commune de Fresse sur Moselle, dès le 15 mars prochain, votez et faites voter pour la Liste d'action municipale et sociale.